

# TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULOUSE

BUREAU D'AIDE JURIDICTIONNELLE

2 Allées Jules Guesde B.P. 7015 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7

Toulouse le 29/09/2021

MONSIEUR LABORIE ANDRE  
N°2 RUE DE LA FORGE  
31650 SAINT ORENS

Madame,

Vous trouverez ci-joint votre dossier de demande d'aide juridictionnelle en retour.

Les critères d'attribution de l'aide juridictionnelle changent à partir du 1er janvier 2021.

### **-Concernant les informations à apporter sur le formulaire:**

\*Si vous êtes bénéficiaire du RSA ou de l'ASPA, vous devez maintenant déclarer vos ressources et votre patrimoine dans le formulaire

\*Il n'est pas nécessaire de déclarer les ressources:

- de la personne avec qui vous vivez si vous n'êtes pas marié ou Pacsé
- des personnes qui vous hébergent ou que vous hébergez
- de vos colocataires

### **-Concernant la liste des pièces justificatives à joindre à la demande, nous vous prions de bien vouloir:**

Joindre systématiquement à votre demande copie intégrale de votre avis d'impôt 2020 sur les revenus de 2019 + avis de situation déclarative 2021

Si vous êtes dans les cas suivants:

\*La procédure vous oppose à un membre de votre foyer fiscal (épouse, enfant etc.)

\*Votre situation a changé par rapport à la dernière déclaration d'impôts (ex: divorce, perte emploi, départ en retraite etc.)

\*Si vous n'avez pas d'avis d'impôt

Joindre les justificatifs des ressources des six derniers mois (bulletins de paye, attestation détaillée de paiement pôle emploi etc.)

### **En outre, je vous serai reconnaissante de bien vouloir :**

- Fournir toutes pièces justificatives de la nature et la valeur en capital du patrimoine mobilier et immobilier
- Fournir la copie de la pièce d'identité ou d'un titre de séjour en cours de validité
- Préciser la nature de l'affaire et/ou la juridiction saisie
- Préciser le nom et adresse de la partie adverse
- Fournir attestation CAF de moins de 3 mois
- Faire tamponner ou fournir une lettre d'acceptation de l'avocat**
- Fournir la convocation
- Faire dater et signer le dossier par le requérant

Compte tenu des informations fournies, il conviendrait de vous rapprocher d'un conseil dans le cadre des consultations gratuites assurées par les avocats au tribunal judiciaire, en appelant au **05.61.33.70.90**. Ceci afin de déterminer précisément la procédure à engager et la juridiction compétente. Sans cette précision, le bureau d'aide juridictionnelle ne pourra pas examiner votre demande.

En conséquence, cette demande incomplète ne peut faire l'objet d'un enregistrement. Un tampon « **sous réserve d'enregistrement** », mentionne une date d'arrivée, vous accordant un délai de **un mois** pour la retourner dûment complétée au service du Bureau d'aide juridictionnelle par courrier ou directement au service d'accueil du SAUJ (Service d'Accueil Unique du Justiciable). Cette date sera retenue pour le traitement de la demande.

Dans l'attente de vous lire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération,

Le Bureau d'Aide Juridictionnelle